

Sujet : [INTERNET] Enquête publique du 26 octobre au 26 novembre 2021

De : Bernard DOEUVRE <bernard.doeuvre@orange.fr>

Date : 26/11/2021 11:13

Pour : pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr

Avis défavorable au projet éolien Courcôme "Les Croillères",

1 éolienne supplémentaire à Courcôme.

DOEUVRE Bernard

79190 SAUZE-VAUSSAIS

bernard.doeuvre@orange.fr

En raison de :

Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.

Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauve souris, flore, emprise sur terrains agricoles).

Atteinte à la santé (infrasons et onde électromagnétiques).

Fait à SAUZE-VAUSSAIS, le 26 novembre 2021

Bernard DOEUVRE

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Courcôme : Avis défavorable

De : Michel SOUCHET <ml.souchet@orange.fr>

Date : 26/11/2021 11:23

Pour : pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'émet un avis défavorable concernant l'implantation de cette nouvelle éolienne à Courcôme.

Cet avis négatif est motivé par les raisons suivantes :

- L'atteinte au cadre de vie (saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore)
- L'atteinte à la santé (infrasons, ondes électromagnétiques, effet stroboscopique, vibrations) ; d'ailleurs, l'Agence Régionale de Santé a émis un avis défavorable sur le projet Raix-Villefagnan-La Faye (commune qui touche Courcôme) motivé par une trop grande concentration d'éoliennes dans le secteur
- Les effets d'encercllement dus aux parcs éoliens environnants
- L'atteinte à l'attractivité du territoire (dépréciation immobilière et tourisme)
- La biodiversité bafouée (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris et leurs habitats)
- Le non respect des recommandations *du Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Pays Ruffécois*, élaboré par les élus du territoire

En vous remerciant par avance de bien vouloir prendre mon avis défavorable en considération, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations respectueuses.

M.Souchet

Sujet : [INTERNET] avis défavorable

De : françoise monturier <francoise.monturier@wanadoo.fr>

Date : 26/11/2021 11:29

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonne reception

F et JJ MONTURIER

— avis déf.jpg —

Avis défavorable au

1 éoli

Nom, Prénom : Heol

Code postal : 791

Adresse mail : A. A.

En raison de :

- Saturation visuelle, po
- Atteinte au cadre de vi
- Atteinte à la santé (infr
- Atteinte à l'attractivité

— Pièces jointes : —

avis déf.jpg

1,7 Mo

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : HENRI RIER Jean-Jacques
Code postal : 2519 Ville : LIZANCHÈS
Adresse mail : J.murturier@orange.fr
En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (800m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.
- Autre : Quelques crédits pour le Sud Océan -
deuxième semaine de la semaine éolienne
- Fait à Luçon, le 26/11/2022 Signature 

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : HENRI RIER Françoise
Code postal : 39190 Ville : Luçon
Adresse mail : francoise.mondruet@wanadoo.fr
En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (800m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.
- Autre : Ce n'est pas favorable d'être une
région nocturne au profit de métropole
sans aucun bénéfice de nouvelles créations
- Fait à Luçon, le 26/11/21 Signature 

Sujet : [INTERNET] avis défavorable

De : pascal <p.degroof@hotmail.fr>

Date : 26/11/2021 11:37

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Je veux par ce mail m'opposer à toutes nouvelles implantations déoliennes sur mon territoire. Il y en a beaucoup trop et cela nuit aux paysages, de jour comme de nuit et cela impacte beaucoup sur ma santé

Sujet : [INTERNET] avis défavorable

De : maite de groof <maite.de.groof@hotmail.fr>

Date : 26/11/2021 12:32

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Beaucoup trop d'éoliennes sur ce secteur !!! que d'autres territoires aussi assument les nuisances d'un tel dispositif ! cognac, Jarnac, bordeaux, Arcachon.... Les landes
Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable projet éolien

De : Alexandra Vallée <alexandra-vallee@hotmail.fr>

Date : 26/11/2021 13:47

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir mon avis défavorable concernant le projet éolien des Croisières.

J'articule cet avis sur deux axes :

- les risques pour la santé car les éoliennes sont trop proches des habitations. Les ondes émises par ces appareils en émettent et ce risque existe.

- la dévaluation des biens immobiliers présent dans les zones concernées sont importants.

Je vous remercie par avance pour votre prise en compte.

Bonne journée,

Alexandra Vallée

Sujet : [INTERNET] Éolien courcome

De : madalen merle <madalen.merle@gmail.com>

Date : 26/11/2021 13:48

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Oui a la transition écologique, aux économies d'énergie.

Mais non , non au profit sur le dos de quelques agriculteurs bernés par une illusion d'enrichissement, non a nos campagnes défigurées, a la mort du petit tourisme, gîtes ruraux, campings, loisirs, et en boule de neige des commerces, artisanats

Nos campagnes abandonnées des services publics , des transports des hôpitaux, médecins, seront désertes des populations aisées..

Leur seule attractivité deviendra un immobilier bradé qui attirera une population précaire qui ne pourra pas entretenir le patrimoine de la région.

Non aux ghettos ruraux, un jour ou l'autre ils deviendront un problème national.

Non aux éoliennes de Courcome

Madalen Merle

Saint Martin du Clocher

Sujet : [INTERNET] avis défavorable

De : clément saint louis <clement.saint.louis@gmail.com>

Date : 26/11/2021 14:09

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Monsieur,

Recevez mon avis **défavorable** à l'implantation d'une nouvelle éolienne sur la commune de Courcôme.

Résidant à La Faye et travaillant aux Marchis (éourcôme) j'emprunte quotidiennement la route qui passe à côté du nouveau parc. (D180)

Le couloir entre Ruffec et Courcôme est investi depuis l'installation des 5 premières éoliennes. Ce couloir longeant la voie de chemin de fer et rejoignant l'espace naturel des couradeaux était une vraie respiration visuelle entre les zones à forte concentrations autour de salle de Villefagnan et celle de La Faye.

Effectivement ce parc peut paraître cohérent en termes paysager pour les non résidants, cela sans compter sur la saturations au niveau local et l'encerclement des certains villages.

Cette nouvelle éolienne investissant un nouvel espace, plus près de La Faye et plus près de Ruffec sera un nouvel accroc, pour le regard qui cherche désespérément une zone non polluée.

N'étant pas opposé à l'éolien à l'origine, je suis contraint de changer mon jugement étant soumis quotidiennement à l'impact néfaste pour les riverains de ces géantes industrielles visibles à des dizaines de km à la ronde de jour comme de nuit.

Un autre aspect majeur est pour moi l'impact au niveau de la **santé**, impact sournois car une grande partie des nuisances des éoliennes est invisible, inaudible. Il s'agit des pollutions aux infrasons et électromagnétiques (beaucoup d'électricité circule sous terre dans les zones concernées)

En tant que paysan, je travaille (travillais) en extérieur chaque jour.

Depuis l'installation du parc de Villegats et surtout depuis le parc de Courcôme dont une éolienne surplombe le hameau des Marchis, j'ai noté l'apparition de symptômes faisant penser au syndrome éolien et à l'électrosensibilité, rendant le travail et le séjour difficile sinon impossible dans cet endroit que j'avais investi de nombreux projets.

Cette situation insupportable me pousse à manifester mon refus devant chaque projet dans le nord Charente.

La saturation électromagnétique, sonore, infrasonore et visuelle de nos paysages est une bombe à retardement et l'on commence déjà à en voir les résultats.

Cordialement,

Clément Saint-Louis

Sujet : [INTERNET] Courcôme-Souvigné-Bessé, 24 éoliennes en projet

De : Tom <thomas.malcom@orange.fr>

Date : 26/11/2021 14:19

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Cdt

Thomas Malcolm

Sent from [Mail](#) for Windows

—Scan.jpg—

**Avis défavorable au projet éolien
1 éolienne supplémentaire**

Nom, Prénom : MALCOLM

Code postal : 16240 Ville : VILLIERS

Adresse mail : Josephine.R

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse
 - Atteinte au cadre de vie (paysages et r
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation im
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nic
 - Non respect des *distances minimales* c
- indiquées dans le guide du développeme
par les élus avec la participation des prou

Autre :

.....

.....

Fait à VILLIERS, le 26.11.2
LE ROUX

—Pièces jointes :

Scan.jpg

311 Ko

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : MALCOLM JOSEPHINE
Code postal : 6240 ville : VILLIERS-LE-ROUX

Adresse mail : Josephine.Malcolm@Orange.fr

- En raison de :
- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (600m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre :

Fait à VILLIERS LE ROUX le 26.11.2021

Signature Josephine Malcolm

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : Mathieu Lomas
Code postal : 6240 ville : Villau la Rivière

Adresse mail : GABRIELDES@orange.fr

- En raison de :
- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (600m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre :

Fait à Villau la Rivière le 26.11.2021

Signature Mathieu Lomas

Sujet : [INTERNET] Projet éolien "Les Croilières" Courcôme

De : Philippe d'Hémery Abrègement <philippe@labregement.com>

Date : 26/11/2021 15:13

Pour : <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur

Je suis totalement opposé à cette éolienne supplémentaire pour les raisons suivantes :

- a) saturation visuelle et pollution lumineuse et sonore,
- b) Atteinte au cadre de vie
- c) Atteinte à l'attractivité du territoire, au tourisme et dépréciation immobilière
- d) Non-respect de la distance minimum de 800 mètres des habitations indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois.

Bien à vous,

Philippe d'Hémery

L'Abrègement

16 700 Bioussac

France

Dial : +33 (0) 5 45 31 84 73

Mobile : +33 (0) 6 03 70 18 57

Sujet : [INTERNET] avis défavorable projet éolien Croilieres-Courcôme

De : Claire PELLETIER <c.pelletier.16@orange.fr>

Date : 26/11/2021 16:31

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

à l'attention de Monsieur DROUOT

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'implantation d'une nouvelle éolienne (Croilières à Coucôme), je tiens à vous faire part de mon désaccord total avec ce projet:

La prolifération anarchique des parcs éoliens sur le secteur du Nord Charente a modifié dans de telles proportions le paysage environnant qu'il n'est plus possible de disposer d'un espace visuel "vierge".

Où que l'on aille, il nous faut passer à proximité de ces masses de ferraille à la présence envahissante. Un sentiment d'oppression lorsque l'on croise sur son chemin l'une des 39 éoliennes en fonctionnement sur notre environnement de proximité (21 supplémentaires dans les mois à venir).

Une montée de stress lorsque la nuit tombe et que les clignotants rouges alternent régulièrement dans le noirs profonds rendant ainsi visibles de nombreuses consœurs plus éloignées, mais néanmoins tout aussi nombreuses et clinquantes.

Une éolienne de plus ou une de moins?

Dans ce Nord Charente sacrifié pourquoi ne pas continuer, au point où nous en sommes?

Pourquoi , les habitants du territoire pensent à eux avant l'intérêt collectif (réchauffement climatique oblige!) penserons certains citadins?

Et bien, justement parce qu'ils sont aux premières loges pour sentir et ressentir les effets, certains plus sensiblement que d'autres. Et si, pour une fois on écoutait les hypersensibles qui sont, à mon sens, des sentinelles et voient venir avant tous les autres les effets indésirables sur la santé, l'environnement, le cadre de vie...

Ne saturons pas notre cadre de vie par des nuisances supplémentaires, réfléchir avant d'agir....cela ne cadre pas avec l'appétit féroce de certains acteurs du secteurs et les intérêts privés. Produire de l'énergie moins émettrice de CO2 est , certes d'actualité, mais réguler et viser une certaine sobriété énergétique sont à mettre sur l'ouvrage urgemment.

Le "toujours plus" n'est plus tendance ! il nous mène à moins de bien être et, quoi de plus important dans la vie qu'une bonne santé, et une joie de vivre?

J'ai choisi de vivre sur ce territoire il y a 30 ans, mais je songe de plus en plus à en partir, compte tenu du mal aise qui semble s'installer de façon chronique. Mais cela sera t'il possible compte tenu de la perte de valeur immobilière des maisons et de la perte d'attractivité du territoire?

Il est urgent de stopper l'emballement.

NON aux nouvelles implantations éoliennes.

Claire PELLETIER

16700 LA FAYE

Sujet : [INTERNET] Projet des Croilières à Courcôme

De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>

Date : 26/11/2021 16:45

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Avis très défavorable

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Voici pourquoi je m'oppose fermement au projet éolien des Croilières :

- Préservons les paysages du Ruffécois.

Non à l'industrialisation des campagnes charentaise par 1 nouvel aérogénérateur industriel gigantesque à Courcôme.

À titre de comparaison, l'unique gratte-ciel de Paris, à savoir la tour Maine Montparnasse ne mesure QUE 210m !

Ce projet est juste démentiel.

- Préservons les finances de l'Etat (et nos impôts) : stop aux subventions qui enrichissent les promoteurs éoliens.

- Préservons le tourisme et la possibilité de se ressourcer dans un territoire calme et vraiment vert (précisément à l'inverse des aérogénérateurs industriels géants que l'on projette d'y installer).

- Préservons l'attractivité de nos territoires.

- Préservons la biodiversité : stop au massacre de l'avifaune et des chiroptères

- Limitons les émissions de gaz à effet de serre: stop à l'éolien, énergie intermittente, qui rend indispensable la construction de centrales électriques thermiques au gaz (comme celle de Landivisiau qui entrera en service dans une semaine), ou au fioul ou au charbon.

- Préservons la valeur du patrimoine immobilier des riverains potentiels de centrales électriques industrielles éoliennes.

- Préservons la santé des riverains des nuisances sonores (son ET infrasons) et visuelles (luna park nuit et jour). Je vois déjà 15 clignotants rouges lorsque le soir je ferme les volets de ma chambre.

- Préservons, comme nous y invitent les autorités gouvernementales, les sols de l'artificialisation (non démantèlement des socles en béton en fin de vie des éoliennes après seulement 20 ans, et ce y compris depuis l'entrée en vigueur du décret de juin 2020. En effet si le bilan environnemental d'un tel démantèlement est jugé pire qu'un abandon en l'état - et faisons confiance aux affairistes du vent pour le démontrer aux autorités au cas par cas comme le prévoit la loi- il sera alors soi-disant plus écologique d'abandonner ad vitam aeternam des socles de béton de 2000 tonnes chacun dans nos terres nourricières.)

- Développons les énergies renouvelables réellement écologiques (hydraulique, géothermie, biomasse, méthanisation, hydrogène, etc.) et ÉCONOMISONS l'énergie (isolation thermique notamment).

- Non à la paupérisation (coup d'arrêt au tourisme et à la rénovation des habitations en lisière et à proximité d'une forêt d'éoliennes) et à la désertification programmées des campagnes du Ruffécois.

- Le Ruffécois est déjà autonome en matière électrique. Il a largement pris sa part de l'effort en matière de transition énergétique. STOP A LA SATURATION EOLIENNE.

Vue prise depuis l'ancienne mairie de Villegats sur le territoire de la commune de Courcome:



Si l'on fait un tour d'horizon à 360 degrés ce sont 29 éoliennes que l'on compte à proximité immédiate. On point on l'on en est, pourquoi ne pas rajouter une nouvelle éolienne à Courcôme?

Mais non, Monsieur le Commissaire enquêteur, nous ne voulons pas être le dépotoir éolien!!!

Qu'advient-il des pales du parc démantelé? Elles sont en fibres de carbone et de verre mêlées d'époxy (pales NON recyclables à ce jour).

- Non à la doxa pseudo écologique de l'énergie éolienne qui sert de couverture à de purs affairistes (les fabricants étrangers d'éoliennes et les millionnaires français*) qui n'habitent pas nos campagnes) et n'est en rien adaptée à la France, dont la production d'électricité est d'ores et déjà essentiellement décarbonée grâce au parc nucléaire et aux barrages hydro-électriques.

(*) M. Jacques Veyrat, actionnaire majoritaire de NEOEN, est l'une des principales fortunes françaises.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jacques_Veyrat

Par ailleurs, Xavier Barbaro, PDG de NEOEN, se vantait pendant le 1er confinement d'encaisser du chiffre d'affaires sans rien faire pendant le 1er confinement:

« Grâce à nos contrats de long terme qui fixent le prix de revente de l'électricité produite dans nos centrales pour 10 ou 15, 20 ou 25 ans, on a du chiffre d'affaires qui rentre malgré la crise. »

(Extrait de sa Chronique du 25 mars 2020 publiée dans Les Échos reproduite intégralement sous ma signature).

- Oui à la préservation du bien commun que constituent nos paysages.

Non à l'industrialisation de nos campagnes.

Les Allemands, qui arrêtent le nucléaire, compensent l'intermittence de l'éolien et du solaire par le recours inévitable à de nombreuses centrales thermiques brûlant essentiellement l'énergie fossile la plus émettrice de gaz à effet de serre: à savoir le charbon.

Et, conscients tout de même de cette calamité écologique, ils viennent de décider l'arrêt du charbon en 2030.

Où résidera donc alors le centre de décision pour produire à terme Outre-Rhin de l'électricité « compensatrice » de l'intermittence des EnR éoliennes et solaires et nécessairement d'origine fossile et plus précisément encore à base de gaz naturel? La clef de l'électricité allemande résidera alors bel et bien en Russie qui fournit l'essentiel du gaz consommé par nos voisins allemands!

Quel beau modèle de transition écologique et de souveraineté nationale !

Nous ne voulons pas de ce modèle en France. Restons maîtres de nos choix énergétiques chez nous.

Le Ruffécois n'est pas une poubelle.

Merci d'écouter la population et d'émettre un avis défavorable.

Bien à vous.

Laurent LELEU
16700 Bernac

RÉCIT

Coronavirus : « Cette crise va

changer nos réflexes »

CHRONIQUE DU VIRUS. Xavier Barbaro, PDG du spécialiste des énergies renouvelables Neoen, raconte comment il a basculé avec ses équipes dans le « confinement ». Une expérience qui a bousculé ses idées reçues mais qui, contrairement à ses craintes, n'a pas complètement désorganisé la société.

Par **Sharon Wajsbrot**

LES ECHOS Publié le 25 mars
2020 à 11:00

Mis à jour le 25 mars 2020 à 14:50

« J'ai compris qu'on

entrait dans une crise pas

comme une autre il y a

une bonne dizaine de

jours. J'étais en Argentine,

je rentrais d'une visite de

centrale dans le nord du

pays, à Salta, quand j'ai

retrouvé une connexion

Internet. Sur les réseaux,

Angela Merkel parlait alors
d'une contamination
probable de 60 % des
Allemands. Et Angela
Merkel n'est pas vraiment
une adepte des fakes
news...

Deux jours plus tard, on a
décidé de basculer la
quasi-totalité de nos
salariés en télétravail à un
moment où tout le
monde estimait que la
France réagissait trop
tard. En France, mais aussi
en Australie, au Mexique,
en Finlande, au Portugal

ou en Argentine, alors que
cela n'était pas encore
obligatoire dans tous ces
pays.

C'était une première, mais
sans le savoir on était
prêts car nos salariés se
déplacent beaucoup et ils
étaient déjà équipés
d'ordinateurs, de VPN, etc.
On a dû toutefois garder
une permanence
physique en Australie où
on opère une batterie
considérée comme une

installation critique pour
le pays. Toutes nos
centrales éoliennes et
solaires peuvent être
pilotées à distance. Seules
les opérations de
maintenance nécessitent
une intervention sur
place.

Des projets ralentis

J'avais vécu un
confinement de trois jours
à Boston en 2005 à cause
d'importantes chutes de
neige mais vraiment rien

de comparable ! A ma grande surprise, cela n'a pas complètement perturbé la société. On a tenu un comité d'audit il y a quelques jours avec des bruits d'enfants chez les administrateurs comme chez les auditeurs. On a beaucoup de salariés qui ont des enfants jeunes, on essaye donc de faire des « calls » le soir et cela fonctionne plutôt bien. Jusqu'à présent, on n'encourageait pas le télétravail. Je n'aimais pas

trop l'idée de télétravailler
à Paris car j'estimais que
quand on est quelque
part, on doit faire l'effort
de venir au bureau. Cette
crise va changer nos
réflexes sur ce sujet
comme en matière
d'hygiène. J'espère qu'il y
aura des rémanences des
gestes à éviter.

Grâce à nos contrats de
long terme qui fixent le
prix de revente de
l'électricité produite dans
nos centrales pour 10 ou
15, 20 ou 25 ans, on a du

chiffre d'affaires qui
rentre malgré la crise. Ce
qui va surtout changer
pour nous à court terme,
c'est le calendrier de nos
nouveaux projets. On a
des projets qui pourraient
être ralentis. En France, en
Europe, la consommation
d'électricité a aussi
brutalement chuté mais
cela est temporaire. Il faut
être capable de faire le
gros dos. Cela va
continuer à faire le tri
entre les centrales les plus
compétitives et celles qu'il

faut débrancher.

Sharon Wajsbro

Sujet : [INTERNET] Contribution projet eolien Courcôme

De : Marie-Claire Forest <mcl16@orange.fr>

Date : 26/11/2021 16:51

Pour : pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr

Depuis le canton d'Aigre, déjà pas moins de 52 mâts clignotants sont dénombrés quand on regarde l'horizon du côté NORD et ça se rapproche inexorablement.

Je suis défavorable à cette dixième éolienne de Courcôme !

Car elle s'inscrit dans un développement excessif et anarchique de machines

- qui n'ont rien de vraiment renouvelables en raison de leur production intermittente (cf explication ci-dessous)

- et qui ont un impact négatif sur nos territoires et sur les conditions de vie de leurs habitants (au 1er chef des quelles la santé)

Le voile de la pudeur se lève peu à peu qui permet de mettre à jour une filière « dite verte » et qui l'est en fait TRES PEU : son intermittence, nécessite de développer en parallèle, des productions électriques pilotables, utilisant des énergies fossiles (gaz, fuel ou Charbon) voire décarbonées, dans les cas favorables comme l'hydraulique ou encore nucléaire (en particulier France).

En effet ces « moulins à vent » ne fonctionnent au MIEUX qu'à 25 % de leur temps, moyennant de monter les bouts de pales à au moins 200-voire 235mètres aujourd'hui.

Notons au passage que les distances d'éloignement des habitations n'ont pas augmentées pour autant! Dans ces conditions, il est INACCEPTABLE que la distance réglementaire soit maintenue à 500mètres. C'est d'ailleurs ce que préconise le guide de l'éolien du Nord-Ruffécois.

L'Académie de médecine, quant à elle, préconise même une distance minimale de 1500mètres

De plus, les pales ne tournant pas les $\frac{3}{4}$ du temps, le manque de production des éoliennes nécessite de développer en parallèle, une production électrique utilisant des ressources fossiles à savoir du gaz, dans le meilleur des cas, ou pire du charbon, comme en Allemagne qui, a remis en fonctionnement ses centrales pour compenser un manque total de vent la saison dernière !

En effet, une énorme carrière de lignite est actuellement exploitée au Nord-Ouest de Cologne par des consortiums allemands, (dont des promoteurs éoliens, ceux-là mêmes qui le plus souvent installent les parcs éoliens en France et notamment en Poitou Charentes comme VALECO la filiale française du groupe allemand EnBW, qui sur son site s'enorgueillit d'ailleurs d'utiliser de l'énergie fossile (charbon, gaz, & pétrole pour palier l'intermittence de l'énergie renouvelable, mettre en place ces centrales à Gaz et à Charbon pour compenser cette intermittence de leurs engins !

) <http://www.enbw.com/company/the-group/energy-production/fossil-fuel/>

L'exploitation de cette carrière nécessite de raser plusieurs villages ! leurs maisons, églises, et jusqu'à leurs cimetières ! Un véritable arrachement pour nos voisins Allemands du monde rural !

Il en est de ce drame comme de celui des déchets que nous, pays « dits développés » produisons et qui atterrissent dans les pays du Tiers monde Nous ne voyons pas, nous ne vivons pas ce désastre dans notre chair! donc l'Humain que nous sommes CONTINUE de CONSOMMER de l'énergie de POLLUER allègrement, de l'autre côté de la frontière comme à l'autre bout de notre planète.

et c'est ainsi que, la saison dernière, l'Allemagne a vu ses émissions de CO2 dans l'atmosphère bondir !!!!

Voilà le résultat de l'intermittence de l'énergie éolienne dite "verte!"

C'est exactement à l'opposé de ce qui est nécessaire à la lutte contre le réchauffement climatique !

Il serait grand-temps de PRENDRE EN CONSIDERATION LA FILIERE EOLIENNE DANS SON ENSEMBLE, afin que les habitants des territoires concernés par un projet éolien aient TOUS les éléments d'information nécessaires, et ne soient pas maintenus dans l'ignorance, par les promoteurs éoliens, aux techniques commerciales bien rôdées !

Et ce green-washing coûte TRES CHER à l'ensemble de la population en France en particulier les plus pauvres qui voient leur facture bondir comme tout un chacun mais pour qui la dépense incontournable du chauffage, des transports (surtout en zone rurale) donc de l'énergie représente un poids considérable dans leur budget !

Or en France, nous avons la chance d'avoir pour un moindre coût une énergie décarbonée, (et ce n'est pas une pro-nucléaire qui vous le dit loin de là car j'en connais aussi les dangers. Mais je dois admettre que l'urgence du défi climatique est telle aujourd'hui, que cette énergie nucléaire est un mal nécessaire, si l'on veut continuer à consommer autant d'énergie ! Si elle n'est pas écologique, (Problème des déchets) elle a l'énorme avantage d'être DECARBONÉE ! elle est pilotable, disponible immédiatement, connue de nos ingénieurs depuis plus de 40ans , et sous surveillance de par l'ASN. Elle peut donc nous aider dans la transition et de façon certaine, plus sûrement que l'éolien qui ne rapporte qu'à une minorité grâce un montage financier découlant directement de subventions!

-La société (consommateurs mais aussi toute les filières industrielles, commerciales...) ne veut pas modifier son comportement consumériste !

1-LA SOBRIETE est pourtant le maître mot!

2-L'améliorer de l'EFFICACITE énergétique peut aider ,mais e partie seulement

3-Enfin, user d'une énergie DECARBONÉE !

CESSONS avant qu'il ne soit trop tard !!!

une fervente défenseure du vivant !

Sujet : [INTERNET]

De : Yves THERY <thery.yves@wanadoo.fr>

Date : 26/11/2021 16:55

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Ci joint en pièce mon avis pour l'enquete publique

—COURCOME.jpg

Avis défavorable au projet éolien (
1 éolienne supplémentaire

Nom, Prénom : THERY M

Code postal : 16140 Ville : Ma

Adresse mail : thery.yves@

raison de :

Saturation visuelle, pollution lumineuse et

—Pièces jointes : —

COURCOME.jpg

259 Ko

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : Thery Nathalie

Code postal : 16140 Ville : Marillac la nuit

Adresse mail : Thery.nath@wanadoo.fr

raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (Infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Non respect des *distances minimales des éoliennes aux habitations (800m)* indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre :

Fait à Aizut, le 26/11/21

Signature



Sujet : [INTERNET] PARC ÉOLIEN LES CROILIÈRES À COURCÔME

De : Jean-Louis MONTURIER <jl.monturier@orange.fr>

Date : 26/11/2021 16:55

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Permettez-moi de donner un avis particulièrement défavorable à l'extension du parc éolien de Courcôme. En effet celui-ci s'ajoutera aux 5 éoliennes récemment déjà installées, aux 6 éoliennes existantes de La Faye, aux 9 de Salle de Villefagnan, aux 4 de Villegats, aux 3 de Chenon et aux 12 de Montjean-Theil-Rabier... A ces 39 éoliennes nous pouvons ajouter les 21 éoliennes accordées ou en construction sur Montjean, La Faye, La Chèvrerie-La Faye, La Faye-Villefagnant et Lonnes. Ce qui fait un total de 60 éoliennes dans un rayon de 12 km.

Pour ma part je n'habite pas dans cette région mais nombre de mes proches vivent et travaillent dans ce nord Charentes ou dans le sud Deux-Sèvres, lui aussi mis à rude épreuves par la multiplication des éoliennes.

Pourquoi tant d'éoliennes là; alors qu'aucune n'existe, encore à ce jour, en Indre et Loire ou je vis ?

L'éolien est peut être nécessaire mais en tout état de cause, la surdensité de ces mats entre sud Deux Sèvres et Nord Charente (sans oublier leurs proches voisins installés dans la Vienne) est une aberration, une agression des populations qui vivent dans ce territoire et sans aucun doute la meilleure contre publicité de ce mode de production d'électricité.

Cordialement,

JL Monturier ; 0673345017

Saint-Avertin ; Indre et Loire